

COMMUNE DU POET
DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
CCONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU Mardi 12 aout 2025

Séance Ordinaire 19 heures

PROCES VERBAL

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
Membres en exercice : 14 - **Date de convocation : 06 aout 2025**
Le 12 aout 2025 le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, à la MAIRIE, sous la présidence d'Agnès Rey, 1ere adjointe.

PRESENTS : Agnès Rey - Geneviève Givaudan - Marie-anne Guichard - Bruno Baillon - Pauline Chabot - Alain Montay - Michelle Jolivet - Thierry Juestz d'Ynglemarre

REPRESENTES : Georges Papegay par Agnès Rey - Jean Hubert Ferret par Marie anne Guichard.

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, et suite à l'absence de quorum lors de la séance initialement prévue le 05 aout 2025, le Conseil Municipal a été convoqué une seconde fois avec un délai de trois jours révolus. Cette séance du 12 aout 2025 se tient donc suite au report du 05 aout de manière régulière, et les délibérations peuvent être valablement prises sans condition de quorum.

Liste des délibérations

Numéro	Objet	Vote
DE_058_2025	Rapport sur l'eau potable 2024	Unanimité
	Rapport sur l'assainissement 2024	Reporté
DE_059_2025	Demande de subvention schéma directeur assainissement	Unanimité
DE_060_2025	Demande de subvention dégrilleur automatique	Unanimité
DE_061_2025	Syme sécurisation des bernardins	1 « abstention et 9 « pour »
DE_062_2025	Taux des taxes d'aménagement	Unanimité
DE_063_2025	Avenant convention photovoltaïque avec la CCSB	9 « pour » et 1 « contre »
DE_064_2025	Choix de l'entreprise pour la climatisation de l'école	Unanimité
DE_065_2025	Choix des entreprises pour les travaux complémentaires de l'école	Unanimité
DE_066_2025	Approbation du RSU	Unanimité
DE_067_2025	Création de poste surveillance cantine et ménage	Unanimité

La séance est levée à 20h08

La 1^{ère} adjointe, Agnès REY

